



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sainte-Hélène-du-Lac (73 – France), le 14 août 2019

MND résout ses difficultés financières en renforçant ses fonds propres et en réaménageant sa dette pour accompagner son développement

Reprise de la cotation du titre MND

Nouveau partenaire financier aux côtés de l’actionnaire de référence

Réaménagement de la dette bancaire :

- Transformation de 34,8 M€ de dette bancaire en ligne de prêt Senior à rembourser *in fine* en 2023
- Mise en place d’un prêt relais de 15 M€

Projet de renforcement des fonds propres :

- Réalisation de deux augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription d’un montant total de 35 M€
- Attribution gratuite de BSA aux actionnaires aux mêmes conditions de prix que les deux augmentations de capital

Comme annoncé dans le communiqué de presse du 31 juillet 2019, la société Montagne et Neige Développement (ci-après « **MND** ») (**Euronext Growth - FR0011584549 - ALMND**) et ses conseils travaillent depuis plusieurs mois au réaménagement et à l’allongement de la maturité de la dette financière du Groupe MND ainsi qu’au renforcement de ses fonds propres, afin d’aligner ses ressources financières à ses besoins et résoudre ainsi les difficultés financières qui ont été annoncées le 31 juillet 2019¹.

La société est aujourd’hui en mesure d’annoncer les principales caractéristiques de son projet de restructuration financière qui prévoit (i) l’arrivée d’un nouveau partenaire financier aux côtés de l’actionnaire de référence de MND, (ii) le réaménagement de la dette bancaire de la société et (iii) deux augmentations de capital, soumises au vote des actionnaires en assemblées générales extraordinaires, afin de renforcer les fonds propres de la société.

Nouveau partenaire financier aux côtés de l’actionnaire de référence

MND a conclu un accord avec Cheyne SVC LLP et Cheyne Capital Management (UK) LLP, gestionnaire de fonds d’investissements alternatifs régulé par la Financial Conduct Authority (ci-après « Cheyne SVC ») par lequel ce dernier s’engage à accompagner les projets de réaménagement de la dette bancaire et de renforcement des fonds propres de la société.

¹ Cf. [communiqué de presse du 31 juillet 2019](#)

Contacts
 MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com
 Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr
 Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr
 Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr

Renforcement des capacités financières pour accompagner le plan de croissance

L'ensemble de ces opérations vise à doter MND des moyens financiers pour mener à bien son plan d'affaires par un renforcement de ses fonds propres assorti d'une diminution de son endettement financier net et d'un allongement de la maturité de sa dette.

Les fonds levés permettront notamment de régler des dettes d'exploitation échues, d'un montant total de 7,5 M€ à fin juin 2019, et de financer le besoin en fonds de roulement de la société auquel le groupe n'était pas en mesure de faire face sans une forte recapitalisation.

La société considère que, à l'issue de ces opérations, le risque de liquidité sera levé et qu'elle sera en mesure de faire face à ses échéances à venir au-delà des 12 prochains mois.

Le tableau ci-dessous permet, toutes choses égales par ailleurs, de simuler l'évolution de la structure financière sur la base de la situation arrêtée au 31 décembre 2018 (données non auditées).

Données non auditées, en M€	Au 31/12/2018	Après réalisation des augmentations de capital réservées à Cheydemont et M&V	
			Après exercice de 100% des BSA
Capitaux propres	27,4	62,4	67,9
Endettement financier net	68,5	33,5	28,0
Ratio d'endettement	2,5	0,5	0,4

Evolution de la répartition du capital

Répartition du capital et des droits de vote de la Société MND au 31 juillet 2019				
Actionnaires	Nombre d'actions	% de Capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Montagne et Vallée	4 998 904	25,82%	9 997 808	40,88%
AUDACIA	999 364	5,16%	999 368	4,09%
Sous-total M&V	5 998 268	30,98%	10 997 176	44,97%
EQUITY 5	85 500	0,44%	165 500	0,68%
PUBLIC	13 219 401	68,27%	13 233 031	54,09%
AUTOCONTROLE*	60 345	0,31%	65 317	0,26%
TOTAL	19 363 514	100,00%	24 461 024	100,00%

*L'exercice des droits de vote sera neutralisé lors des assemblées générales mais ils restent présentés dans le calcul du droit de vote théorique.

Répartition du capital et des droits de vote après réalisation des augmentations de capital réservées à Cheydemont et M&V au plus tard le 18 septembre 2019				
Actionnaires	Nombre d'actions	% de Capital	Nombre de droits de vote	% de droits de vote
Montagne et Vallée	4 998 904	7,34%	9 997 808	13,65%
AUDACIA	999 364	1,47%	999 368	1,36%
Cheydemont	48 780 488	71,58%	48 780 488	66,61%
Sous-Total M&V	54 778 756	80,39%	59 777 664	81,62%
EQUITY 5	85 500	0,13%	165 500	0,23%
PUBLIC	13 214 429	19,39%	13 228 059	18,06%
AUTOCONTROLE*	65 317	0,10%	65 317	0,09%
TOTAL	68 144 002	100,00%	73 236 540	100,00%

Vos contacts //////////////////////////////////////
MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com
Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr
Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr
Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation au capital d'un actionnaire détenant 1% du capital social de la société préalablement aux opérations présentées et ne souscrivant pas à celles-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions de 19 363 514 composant le capital social de la société à ce jour), serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire	
	Base non diluée	Base diluée*
Avant émission	1%	0,71%
Après réalisation des augmentations de capital réservées à Cheydemont et M&V	0,18%	0,16%
Après exercice de 100% des BSA	0,16%	0,15%

* en cas de conversion des 7 766 127 obligations convertibles toujours en circulation à la date du présent communiqué.

Rapport de l'expert indépendant

Le Conseil d'administration de MND a désigné, le 1^{er} juillet 2019, dans le cadre de ce projet de recapitalisation, un expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières des projets d'augmentations de capital avec suppression du DPS au profit de personnes dénommées, en application des dispositions de l'article 261-2 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

L'expert indépendant a rendu son rapport le 22 juillet 2019 dont la conclusion est la suivante : « Les résultats de nos analyses de la valeur par action de MND sur la base des méthodes utilisées et de nos considérations d'évaluation à la date de notre évaluation nous permettent de conclure au caractère équitable de l'augmentation de capital envisagée au prix de 0,41 € par action MND. »

L'attestation de l'expert indépendant est mise à la disposition du public sur le site Internet de la société www.mnd-bourse.com, dans la rubrique Informations réglementées.

Dérogation à l'offre publique obligatoire

Les opérations décrites ci-dessus vont conduire notamment M&V à augmenter sa participation initiale comprise entre 30% et 50% du capital et des droits de vote de MND de plus de 1% en moins de douze mois consécutifs, ce qui est générateur du dépôt obligatoire d'un projet d'offre publique.

Dans ce contexte, l'AMF a accordé une dérogation au dépôt obligatoire d'une telle offre publique sur le fondement de l'article 234-9,2° de son règlement général (recapitalisation d'une société en situation avérée de difficulté financière soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires).

Convocation des actionnaires en assemblée générale extraordinaire

Les deux augmentations de capital feront l'objet chacune d'une résolution d'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription (DPS) soumises au vote des actionnaires, réunis en assemblées générales extraordinaires ayant pris connaissance de l'impact dilutif dans le rapport du conseil d'administration qui sera présenté à ladite assemblée. Pour permettre la réalisation de ces opérations d'augmentation de capital au prix d'émission retenu, soit 0,41€ par action, il sera préalablement soumis à l'assemblée des actionnaires une résolution tendant à la réduction du capital sociale par diminution de la valeur nominale des actions et affectation de la différence à un compte de réserve indisponible, sans modification du nombre d'actions émises.

Les actionnaires seront également appelés à voter une résolution autorisant l'attribution gratuite de BSA.

Les documents suivants seront mis à la disposition du public préalablement à cette assemblée :

- Le rapport de l'expert indépendant apportant une information sur l'équité des conditions financières de l'opération proposée ;
- Le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations sur le capital social de la société intégrant les opérations d'augmentation de capital avec suppression du DPS des actionnaires ;
- Le rapport du conseil d'administration aux différentes assemblées générales des actionnaires.

Vos contacts //////////////////////////////////////
 MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com
 Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr
 Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr
 Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr



M&V, Cheydemont ou MND). Un tel changement de contrôle serait sans conséquence sur les financements mis en place et sans conséquence significative sur les contrats de vente conclus par MND à ce jour. Ce changement de contrôle entrainerait une situation d'offre publique obligatoire et Cheyne SVC devrait alors se conformer à toutes les dispositions applicables à cette situation.

5. Le risque d'absence de marché pour les BSA attribués gratuitement. Il n'existe aucune garantie qu'à compter de la cotation des BSA, se développera un marché ou que leurs porteurs seront en mesure de les céder sur le marché secondaire. Il n'existe aucune obligation de constituer un marché pour les BSA. Si un marché se développe pour les BSA, ceux-ci pourraient être sujets à une plus grande volatilité que les actions MND.

A PROPOS DE MND

Au cœur des Alpes, le groupe MND rassemble des savoir-faire complémentaires. Acteur d'une filière d'excellence française, le groupe est un partenaire industriel de référence sur les terrains de la mobilité, de la sécurité et des loisirs. Le développement harmonieux et innovant, pour les infrastructures de transport par câble, les procédés de sécurisation, les systèmes d'enneigement ou les aménagements de loisirs à sensations requiert une approche globale. Cette vision industrielle répond de façon utile et efficace à des interlocuteurs multiples, pour faciliter leurs projets et satisfaire les utilisateurs finaux. Elle permet au groupe MND d'opérer sur tous les grands marchés internationaux. Avec 5 sites de production, 8 filiales de distribution internationales et 30 distributeurs dans le monde, MND compte 350 collaborateurs et près de 3 000 clients dans 49 pays.

MND est coté sur Euronext Growth à Paris (FR0011584549 – ALMND).

Plus d'informations sur : mnd-group.com

Vos contacts //////////////////////////////////////

MND Group – Roland Didier – Tél. +33 (0)4 79 65 08 90 – roland.didier@mnd-group.com

Relations presse - Alexandre Bérard – Tél. +33 (0) 6 08 61 36 97 – alex@alternativemedia.fr

Relations Presse financière – Serena Boni – Tél. +33 (0)4 72 18 04 92 – sboni@actus.fr

Relations Investisseurs – Mathieu Omnes – Tél. +33 (0)1 53 67 36 92 – momnes@actus.fr